

**INCIDENT**

**survenu au planeur immatriculé F-CFMT**

|                             |                                                              |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------|
| <b>Événement :</b>          | atterrissage en campagne.                                    |
| <b>Causes identifiées :</b> | désorientation et identification erronée des repères au sol. |

|                                     |                                                                                                                                |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Conséquences et dommages :</b>   | aéronef légèrement endommagé.                                                                                                  |
| <b>Aéronef :</b>                    | planeur Grob G 102-77 J "Astir Jeans".                                                                                         |
| <b>Date et heure :</b>              | lundi 23 août 1999 à 18 h 00.                                                                                                  |
| <b>Exploitant :</b>                 | club.                                                                                                                          |
| <b>Lieu :</b>                       | Martres-de-Rivière (31).                                                                                                       |
| <b>Nature du vol :</b>              | local.                                                                                                                         |
| <b>Personnes à bord :</b>           | pilote.                                                                                                                        |
| <b>Titres et expérience :</b>       | pilote, 74 ans, TT de 1960, 2000 heures de vol sur avion, VV de 1972, 931 heures de vol dont 9 dans les trois mois précédents. |
| <b>Conditions météorologiques :</b> | évaluées sur le site de l'accident : vent 070° à 120° / 06 à 10 kt, CAVOK.                                                     |

**Circonstances**

Le pilote décolle de l'aérodrome de Saint-Gaudens après avoir été lâché la veille sur le site par un instructeur. A cinq cents mètres de hauteur, à la verticale des installations, le pilote largue le câble de remorquage. A deux cent cinquante mètres de hauteur, ne trouvant pas d'ascendance, il décide d'intégrer le circuit d'aérodrome "main gauche" pour la piste 07. Il passe en branche vent arrière puis en étape de base en croyant identifier les repères au sol habituels. En finale, à environ cent mètres de hauteur, il se rend compte qu'il ne se trouve pas aligné sur la piste. Trop bas pour rejoindre le circuit normal, il est contraint d'atterrir dans un champ situé à 2,5 kilomètres au sud-est de l'aérodrome. Au cours du roulement, le planeur heurte une clôture électrique, endommageant le bord d'attaque des ailes.

Les deux jours précédents, au cours de trois vols d'une durée totale de soixante dix minutes, le pilote, accompagné d'un instructeur, avait fait connaissance de la région et du circuit d'aérodrome.